



AVIS PUBLIC

DEMANDES D'USAGE CONDITIONNEL **EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1006**

Le conseil municipal de la Ville de Terrebonne, lors d'une séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra à l'édifice Louis-Lepage, au 754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne, le **lundi 13 novembre 2017 à 19 h 30**, statuera sur les demandes d'usage conditionnel suivantes, dans le but de permettre:

639, rue Saint-Pierre Lot 2 441 979	L'usage micro-brasserie (5823.3) et bar terrasse (5821.4) à titre d'usage conditionnel, tel que représenté au document de M. Maxime Ducharme.
--	---

3130, boulevard des Entreprises Lot 5 665 214	L'usage micro-brasserie (5823.3) à titre d'usage conditionnel, tel que représenté au document de M. Antoine Dubois.
---	---

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à ces demandes d'usage conditionnel lors de cette séance du conseil.

Cet avis est également disponible sur le site internet de la Ville de Terrebonne sous la rubrique « Avis légaux ».

Fait à Terrebonne, ce 25^e jour du mois d'octobre 2017.

Le greffier,

Denis Bouffard, avocat
